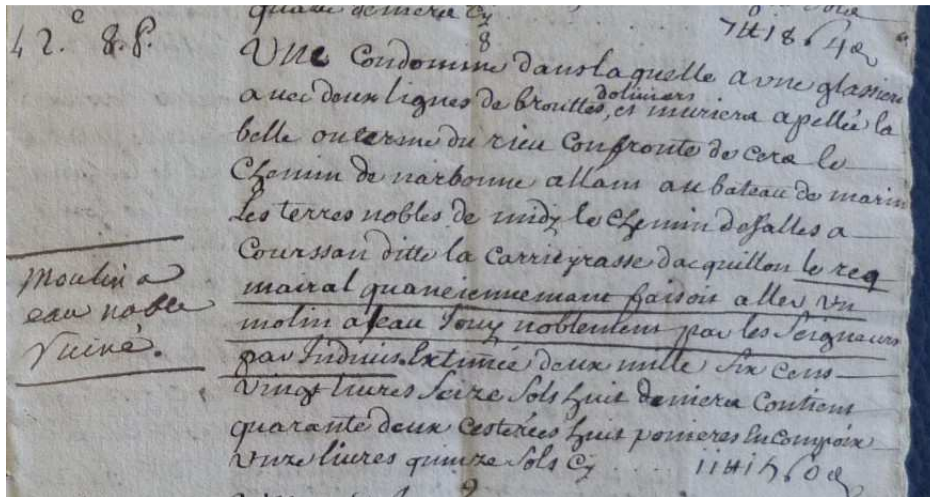


La glacière de Salles

Dans les siècles passés se développe un commerce qui consiste à apporter et à conserver de la glace dans notre plaine, depuis Pradelles Cabardès, dans la montagne noire. Cette exploitation et ce commerce sont magnifiquement documentés par l'association "La route de la glace" (1) dont l'animateur Monsieur François BRUNO est venu présenter les travaux à Salles le 29 janvier 2014.

Il semble bien que, comme à Cuxac, Vinassan et Fleury, une glacière ait été implantée à Salles

Dans le compoix établi en 1701, on peut lire ce passage



"Une condomine dans laquelle a une glassiere avec deux lignes de brouttes d'oliviers et muriers apellée la belle ou terme du rieu confronte de cers le Chemin de narbonne allans au bateau de marin Les terres nobles de midy le chemin de Salles a Courssan ditte la Carriegrasse, d'acquillon le req Mairal quanciennement faisois aller un moulin a eau Jouy noblemens par les Seigneurs par indivis. sols Extimée deux mille Six Cens Vingt livres Seize Sols Huit deniers Contiens quarante deux Cesterées huit ponieres lu compoix seize livres quinze"

Tentons de traduire ce relevé cadastral.

Une condomine dans laquelle a une glassiere avec deux lignes de brouttes d'oliviers et muriers apellée la belle ou terme du rieu confronte

Une terre de bon rapport dans laquelle se trouve une glacière avec deux rangées d'oliviers et de mûriers appelée La Belle ou terme du rieu (autre nom de La Belle), bornée par

(1) <http://routedelaglace.com/>

de cers le Chemin de narbonne allans au bateau

au nord le chemin de Narbonne allant au bateau. Le bateau étant le bac qui permettait de traverser l'Aude, où se trouve maintenant le pont sur la route de Nissan D31.

([limite tracée en bleu](#))

de marin Les terres nobles

au sud les terres appartenant aux seigneurs de Salles

de midy le chemin de Salles a Courssan ditte la Carrieygrasse

A l'ouest le chemin de Salles à Coursan D31. La route de Coursan passait au croisement appelé "Croix de la Belle". ([limite tracée en vert](#))

d'acquillon le reg Mairal quanciennement faisois aller un moulin a eau Jouy noblemens par les Seigneurs par indivis

A l'est le ruisseau principal qui auparavant alimentait un moulin à eau. Ce moulin était en propriété indivis entre la famille De Benevent qui en possédait un tiers et le chapitre Saint Sébastien de Narbonne qui possédait le reste. ([limite tracée en rouge](#))

Extimée deux mille Six Cens Vingt livres Seize Sols Huit deniers Contiens quarante deux Cesterées huit ponieres lu compoix seize livres quinze

Parcelle estimée à 2620 livres, 16 sols, 8 deniers.

La cesterée, est une unité de mesure des terres agricoles valant 19,28 ares (1 928 m²). Une cesterée vaut 15 ponières. Donc cette parcelle couvre une surface d'environ 8,2 hectares. (zone grisée sur le plan)

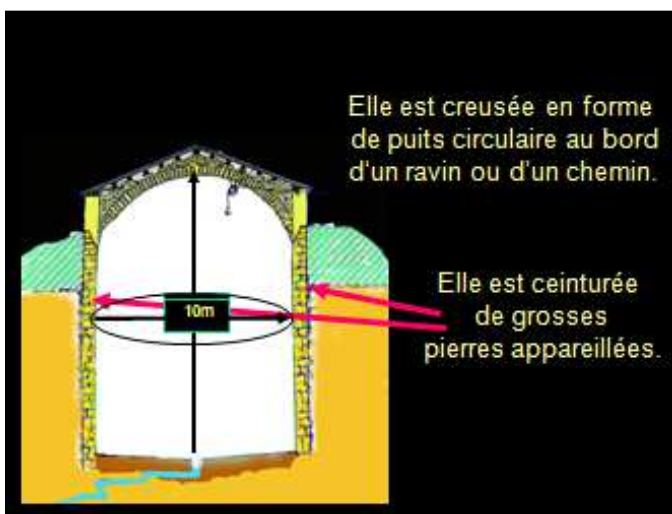


Que peut-on dire de plus ?

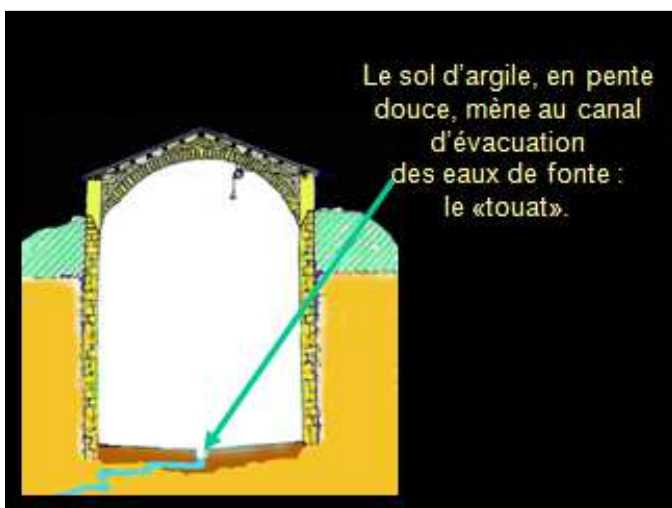
- Sur le compoix précédent, établi en 1661, il n'apparaît pas de glacière à Salles.
- Sur la carte de l'état-major établie entre 1820 et 1866, il est fait mention d'une "**ancienne glacière**" à Vinassan et à Cuxac, mais pas à Salles ni à Fleury.

On peut donc conclure que la glacière a été créée à Salles entre 1661 et 1701, et que l'exploitation avait cessé avant 1820-1866.

Toutefois les sceptiques feront remarquer que...



En s'appuyant sur les études menées par les membres de l'association "La route de la glace", on constate que les glacières étaient enterrées, pour environ deux tiers de leur hauteur.



De plus, le fonctionnement de la glacière nécessitait, au bas, un écoulement pour évacuer l'eau.

Compte tenu de ces contraintes, les concepteurs utilisaient tout naturellement les dénivellations du sol pour implanter les glacières. C'est le cas à Vinassan, à Fleury.

Or à Salles, le terrain sur lequel est implantée la glacière ne présente pas ces caractéristiques.

Alors, où était-elle cette glacière ?